



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-134786>

Département(s) de publication : **75, 91, 92, 93**

Annonce n° **24-134786**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-159154

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 29/11/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Sorbonne Université Siège social : 21 Rue de l'école de Médecine 75006 PARIS Direction des Achats Service Achat Travaux - 1, rue Victor Cousin - 75230 PARIS Cedex 5

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 13002338500011

**Ville** : PARIS

**Code postal** : 75005

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 75, 91, 92, 93

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux d'aménagement d'un laboratoire de myologie et de mise en conformité technique du bâtiment - cper tranche 1

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45262311

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Travaux d'aménagement d'un laboratoire de myologie et de mise en conformité technique du bâtiment - cper tranche 1

**Critères d'attribution** : Critère 1 : Valeur technique, sur 60 points, analysée au regard des sous-critères suivants : Sous-critère 1 : Méthodologie d'exécution comprenant l'analyse des contraintes du site, la nature de l'opération, les difficultés propres au phasage du chantier. 30 Sous-critère 2 : Moyens en personnel et matériel affectés au chantier intégrant un organigramme non nominatif précisant l'encadrement et les moyens affectés au chantier, les matériels et engins affectés à la réalisation et les tâches sous-traitées. Moyens humains permettant la mise en oeuvre de l'opération dans le souci de respecter les délais et réduire les impacts négatifs du chantier (nuisances sonores, poussières et gênes occasionnées envers les services en activité) par l'entreprise. 20 Sous-critère 3 : Cohérence du planning détaillé proposé par le candidat avec l'approche méthodologique et le prix. 10 Critère 2 : Prix noté sur 30 points : Chaque candidat se verra attribuer une note prix. La note prix pour chaque candidat sera

obtenue par application de la formule suivante : Note obtenue = coefficient de pondération x (montant de l'offre la moins chère / montant de l'offre notée) Le prix sera analysé au regard du montant indiqué dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF). En cas d'absence de chiffrage de la tranche ferme ou de la tranche optionnelle, l'offre sera considérée comme incomplète et rejetée comme irrégulière. Critère 3 : valeur environnementale, sur 10 points, analysé avec les sous-critères suivants : Sous-critère 1 : Gestion des nuisances 5 points Sous-critère 2 : Traitement, valorisation, filières de récupération des déchets 5 points

## **Section 4 - Attribution du marché**

### **Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Sorbonne Université (SU) a décidé d'abandonner la procédure portant sur la passation des travaux d'aménagement du laboratoire de myologie et de mise en conformité technique du bâtiment - CPER tranche 1. La déclaration sans suite est prononcée pour motif d'intérêt général lié : - d'une part, à la nécessité d'apporter des précisions dans l'expression du besoin avec une clarification des spécifications techniques et financières (s'agissant notamment de la condition relative au financement de la tranche optionnelle qui a été levée) ; - d'autre part, cette décision vise aussi à garantir une ouverture à la concurrence suffisante. En effet, durant les négociations, plusieurs candidats se sont désistés, ce qui interroge également le sujet de la qualité de la définition du besoin et celui du planning. Vous disposez : - de la possibilité d'introduire un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois de la notification de la décision. - de la possibilité d'introduire un recours gracieux ou hiérarchique dans le même délai. Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal Administratif de Paris dans un délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours gracieux ou hiérarchique.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/11/2024**